



Les Éboulements

PLAN DE ZONAGE

Feuillet 1b: Municipalité (contraintes anthropiques)

- Agricole dynamique.....AD
- Agricole viable.....AV
- Agricole marginale.....AM
- Conservation.....C
- Commercial-Industriel.....Cm
- Forestier.....F
- Habitation.....H
- Multifonctionnelle.....M
- Publique.....P
- Récréative.....R
- Villégiature.....V

AV-06 — Numéro d'identification de la zone
Affectation

Légende

- Limite de zonage
- Limites municipales
- Périmètre urbain
- Zonage agricole
- Eau
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Route nationale
- Route locale
- Rue
- Chemin forestier
- Chemin futur
- Voie ferrée

Contraintes anthropiques

- SG Sablière-Gravière
- SGCa Sablière-Gravière-Carrière
- Ca Carrière
- Site de traitement des eaux usées
- Usine de béton bitumineux
- Ancien site d'enfouissement municipal
- Côte à risque
- Sentier de motoneige régional
- Sentier de motoneige local
- Sentier de VTT local

Équipements et infrastructures

- Église
- École primaire/secondaire/collégiale
- Exposition/musée
- Cliniques médicales privées
- Tour de télécommunication
- Bureau de poste
- Gare fluviale
- Ouvrage de captage d'eau municipal - Surface
- Ouvrage de captage d'eau municipal - Souterrain
- Réservoir d'eau municipal
- Équipement de traitement des eaux usées municipales
- Zone industrielle d'importance

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no: ???-??
Entrée en vigueur le :

Maire :

Directrice Générale:

	MISE À JOUR	
Règlement	Zone	Date entrée en vigueur

1:20 000
0 500 1 000 2 000
Mètres
Mise à Jour: MRC de Charlevoix, 2025